

LA NOTION DE FORMULE : VERS UN OBJET INNOVANT EN ANALYSE DU DISCOURS

Kamila OULEBSIR-OUKIL
ENS-LISODIP, Bouzaréah, Alger, Algérie
kamilaoulebsir83@gmail.com

Résumé : Le présent article qui se veut court et synthétique, propose de présenter la notion de formule et quelques analyses principalement menées sur le discours médiatique algérien et étranger. L'objectif de mon propos est de montrer l'importance et le rôle que joue cette notion dans la circulation de ces discours mais aussi et surtout réfléchir à la part d'innovation dans le choix de travailler avec cette notion. Pour ce faire, je m'attacherai, dans un premier temps, à définir la formule pour ensuite discuter de quelques analyses issues de situations d'énonciation émanant du contexte social algérien pour le premier cas et du contexte français pour le second¹.

Mots-clés : analyse du discours, formule, discours médiatique, polémique

THE CONCEPT OF FORMULA: TOWARDS AN INNOVATIVE OBJECT IN DISCOURSE ANALYSIS.

Abstract: This article, which is short and synthetic, proposes to present the concept of formula and some analyses mainly conducted on the Algerian and foreign media discourse. The objective of my speech is to show the importance and the role that this notion plays in the circulation of these speeches but also and especially to reflect on the part of innovation in the choice to work with this notion. To do this, I will first try to define the formula and then discuss some analyses resulting from situations of enunciation emanating from the Algerian social context for the first case and the French context for the second.

Keywords: speech analysis, formula, media speech, controversy.

Introduction

La formule est une notion qui n'est plus à présenter, en l'occurrence dans le contexte français puisque sa conception remonte aux années 2000 avec les études menées par Alice Krieg-Planque (2000, 2003, 2009) sur le syntagme « purification ethnique » dans la presse française². Néanmoins et dans le contexte algérien, cette notion séduit plusieurs chercheurs³ (Oulebsir, 2015, 2017a, 2017b, 2019, 2020, Immoune 2011, Amari 2020, Nehari-Roubai et Benramdane 2018, Kadir 2017) sans pour autant constituer une notion clef maîtrisée et intervenant systématiquement dans les recherches en analyse du discours lorsqu'il est question de s'intéresser à des

¹ Quelques exemples présentés relèvent des études que j'ai menées sur des corpus importants et dont le caractère formulaire des syntagmes étudiés ici a été démontré.

² Le titre de sa thèse : *Émergence et emplois de la formule "purification ethnique" dans la presse française (1980-1994). Une analyse de discours*, thèse de doctorat en sciences du langage, 2000, université Paris 13.

³ Voir la liste des travaux en bibliographie.

catégories lexicales particulières. Je ne prétends pas proposer une réflexion sur le devenir de cette notion, une vingtaine d'années après sa conceptualisation, ou une interrogation sur sa place/utilité dans les études sur les discours et encore moins un état des lieux exhaustif, (voir bibliographie), mais un compte rendu d'une expérience qui m'a permis de *manipuler* cette notion sur des discours variés. La problématique de cet article se résume dans les questions suivantes : En quoi la formule est une notion qui permet de saisir le sens et la circulation des discours ? Comment l'analyse de cette catégorie linguistique permet-elle l'accès au fondement polémique des discours sociaux qui l'emploient ? En quoi réside le caractère innovant de cette notion ? Je partirai de l'hypothèse de recherche, formulée d'une manière assez large, selon laquelle l'intérêt accordé à la formule permet de mener l'étude sur des catégories linguistiques (groupement d'unités lexicales ou phrastiques) repérées dans les discours pour montrer les foyers de sens incrustés dans ces discours, la mise en mots d'un événement ou tout phénomène étudié, les différentes opérations sur le plan énonciatif et argumentatif des acteurs sociaux et politiques dans leurs pratiques discursives (arguments, contre-discours, positionnements énonciatifs, ethos...). Autrement dit, la formule est un *objet-raccourci* pour la saisie des discours et de leur existence dans l'espace public. Je présenterai ici brièvement la genèse de cette notion avant de m'attarder sur sa définition et ses caractéristiques pour terminer avec des exemples d'analyses sur corpus.

1. La formule : genèse et sources heuristiques

En effet, d'un point de vue lexical, le sens des mots est relié à leurs emplois et contextes d'apparition. Le domaine de l'analyse du discours s'intéresse, entre autres, à la construction du sens des vocables utilisés dans les discours. La formule, en tant que catégorie linguistique, semble répondre à cette volonté de trouver une entrée pour analyser les discours. C'est à Jean-Pierre Faye avec la formule « État totalitaire » et ses différentes traductions en 1972 dans le contexte allemand et à Mariane Ebel et Pierre Fiala avec leurs recherches sur les deux formules « emprise et surpopulation étrangère » et « xénophobie » dans la décennie de 1960-1970 dans un contexte russe que nous devons la genèse de la notion de formule⁴. Étudiés dans le discours politique, les syntagmes utilisés dans les études de Faye tentent de montrer le fonctionnement et la description d'un objet lexical dans le système de la langue et sa circulation d'une langue à une autre, son figement et son acceptabilité, c'est-à-dire l'agir et la performance dans le discours. Dans les travaux d'Ebel et Fiala, c'est le référent social des formules qui est étudié. En effet, ces études montrent la circulation des deux formules déjà citées qui sous-tendent des thèmes socio-politiques. De cette circulation ressort le caractère polémique qui sera défini comme un caractère inhérent à tout syntagme formulaire.

⁴ Pour un examen plus complet de la genèse de la formule, voir les travaux de Krieg-Planque (2003, 2009) et une synthèse dans Oulebsir (2017a, p. 60-63).

2. Définition de la formule dans le domaine de l'analyse du discours

La caractérisation de la notion de formule par Krieg-Planque est la suivante :

À un moment du débat public, une séquence verbale, formellement repérable et relativement stable du point de vue de la description linguistique qu'on peut en faire, se met à fonctionner dans les discours produits dans l'espace public comme une séquence conjointement partagée et problématique. Portée par des usagers qui l'investissent d'enjeux socio-politiques parfois contradictoires, cette séquence connaît alors un régime discursif qui fait d'elle une *formule*: un objet descriptible dans les catégories de la langue, et dont les pratiques langagières et l'état des rapports d'opinion et de pouvoir à un moment donné au sein de l'espace public déterminent le destin-à la fois envahissant et sans cesse questionné- à l'intérieur des discours.

Krieg-Planque (2003, p.14)

Dans ce passage, il est question des caractéristiques de la formule, à prendre dans un ordre de continuité, qui participent à sa définition. En effet, la formule est une unité linguistique figée qui est employée dans le discours avec un référent social plus ou moins stable et en véhiculant un contenu polémique. La formule est un concept qui permet de qualifier un syntagme dont la forme est en apparence figée et le sens est controversé. Cette unité linguistique est alors considérée comme une séquence qui cesse de fonctionner d'une manière « naïve », elle devient identifiée et identifiable dans l'espace public de par son pouvoir de porter la réflexion d'une époque ou de traduire les heurts d'un contexte de crise ou encore de résumer les revendications d'un mouvement... Elle percute et organise le débat public et permet aux arguments de prendre sens. Le domaine qui accueille la formule est l'analyse du discours mais cette notion est transdisciplinaire et est adoptée par les chercheurs inscrits dans les sciences de l'information et de la communication, la sociologie, l'histoire, les sciences politiques⁵ et, à priori, ceux s'intéressant aux discours politiques, médiatiques et institutionnels et voulant analyser le poids et la circulation des mots⁶. En gros, la formule permet de « transgresser les frontières posées par les discours et par leurs producteurs pour rendre visibles des faits de reprise, de reformulation, de régularité, de circulation, de dispersion et d'écho » (Krieg-Planque 2007, p. 58). Cette hétérogénéité des cadres qui permettent d'analyser la formule s'accompagne de l'hétérogénéité des locuteurs qui emploient les formules et qui sont à mêmes de donner un sens équivoque à ces catégories linguistiques. En effet, l'instabilité du référent social de la formule est une de ses caractéristiques inhérentes, la formule est chahutée par les débats, elle ne signifie pas toujours la même chose et ne sous-tend pas les mêmes enjeux.

Dans *Le dictionnaire d'analyse du discours* (Charaudeau et Maingueneau), figure la notion de formule comme entrée et sa définition est proposée par Pierre Fiala

⁵ A titre d'exemples, la journée d'étude en sciences politiques "Quand la politique prend langue. Usages et enjeux démocratiques de la notion de « formule »" qui a eu lieu en novembre 2021, Université Paris II Panthéon-Assas, URL: <https://listes.services.cnrs.fr/wws/arc/parislinguists/2021-06/msg00006.html> et la thèse de Frédéric Chateigner, 2012, « Éducation populaire » : les deux ou trois vies d'une formule, thèse de doctorat en sciences politiques, université de Strasbourg.

⁶ Consulter les travaux de Krieg-Planque (2009, 2003, 2011) sur les ouvertures de cette notion sur d'autres domaines.

(2002, p. 274-275). De plus, Mazière présente la notion de formule en analyse du discours comme une méthode employée sur un objet précis et son étude vise à proposer « une écriture d'AD⁷ [qui] est la production d'une interprétation » (2005, p. 114). L'analyse du discours qui prend pour objet le discours en soi pose ses questionnements aux concepts et aux catégories spécifiques qui peuvent être étudiés à travers les approches formulaires.

La formule est une catégorie qui fonctionne dans les discours. On peut observer son fonctionnement au niveau morphosyntaxique, entre autres, puisqu'elle est soumise au défigement et compte des variantes. La formule est également approchée à l'aide des phénomènes de l'hétérogénéité énonciative : les acteurs sociaux introduisent les formules à travers les commentaires de la modalisation autonymique. Comme elle fonctionne en discours, la formule est prise dans l'interdiscursivité : elle circule et se rapporte à un extérieur discursif « pour rendre compte de la façon dont les discours sont en contact les uns avec les autres, selon une idée chère à l'analyse du discours et dont témoigne la notion d'"interdiscours" » (A. Krieg-Planque, 2013, p.115). Le contexte de la formule « appartient à l'ordre du réel discursif et symbolique dont la formule elle-même relève » (Krieg-Planque, 2010, p.11). Ainsi, les noms propres d'évènements, les désignants, les petites phrases, les slogans et les textes clés ayant (re)employé la notion-formule sont considérés comme des contextes de la formule lui permettant de prendre sens et consistance. S'intéresser à une formule revient à s'intéresser à ses emplois, aux discours dans lesquels elle apparaît. La formule est une notion qui aide à approcher les discours de différents genres et types et à chercher les emprunts, les « grumeaux » (le terme est de Krieg-Planque) formés dans le discours. C'est une unité linguistique à travers laquelle sont observés les discours tenus et interprétés dans des sphères différentes. Dans ce qui suit, je passerai en revue deux exemples d'analyse en précisant le contexte ainsi que les opérations et les procédés utilisés pour rendre compte du fonctionnement de ces énoncés-formules en discours.

3. Corpus et méthodologie d'analyse des formules

On ne postule pas le caractère formulaire d'une unité mais on le démontre à travers une analyse conduite sur des corpus précis. De ce fait, j'ai opté, pour les besoins de cet article, pour des passages commentés issus d'études antérieures menées sur la formule mais aussi pour d'autres nouveaux passages⁸ qui viennent *rafraichir* ces données déjà testées. Les corpus choisis pour cette section d'analyse et qui sont extraits de corpus plus larges seront précisés au moment opportun. D'un point de vue méthodologique, comment analyser les formules pour rendre compte de leur utilité dans la description et l'analyse des discours ? En effet, l'analyse est menée sur des syntagmes qui répondent aux quatre critères précédemment cités. Aussi, il est question de voir comment la formule est insérée dans les discours, à travers quels commentaires, quelles gloses, les acteurs sociaux commentent ces syntagmes figés et polémiques. Il est également important de retracer la genèse et l'émergence de la formule à étudier et de montrer sa relation avec des événements sociaux-politiques

⁷ Analyse du discours.

⁸ Les exemples 6, 8, 9, 10, 11 et 12 ne font pas partie de mes études antérieures. Ils sont analysés pour montrer la productivité de la formule dans des espaces publics variés.

dont elle assure la description. La formule est analysée dans des espaces sociaux précis, elle peut fonctionner dans un contexte et être ignorée dans un autre. Il est important d'étudier aussi comment la formule, déployée sur un fond argumentatif et rhétorique, polarise et dichotomise le propos qu'elle véhicule.

Concrètement, la méthodologie suivie dans le recueil et l'analyse des corpus pour l'étude des formules doit répondre à quelques exigences⁹ :

- les corpus-archives : les données doivent s'inscrire dans une épaisseur temporelle importante pour pouvoir suivre le parcours d'une formule ;
- l'analyste doit suivre une interprétation raisonnable¹⁰ dans l'identification des énoncés formulaires : ne s'intéresser qu'aux syntagmes qui ont un emploi particulier (commentés, répétés, portent des enjeux, signalent des controverses...) ;
- la méthodologie suivie dans l'analyse : les différents niveaux de description de cette catégorie linguistique, en l'occurrence lexical, morphologique, sémantique, énonciatif, stratégies argumentatives déployées...

Je précise qu'en raison de l'espace restreint de cet article, je n'analyse pas le versant argumentatif de la formule mais seulement le plan morphosyntaxique des syntagmes choisis et les commentaires qui les introduisent en discours.

Le premier exemple concerne mon étude¹¹ portant sur les formules construites autour du vocable « Algérie » dans le discours de la sphère médiatique algérienne. Cette recherche avait pour but d'étudier l'émergence des formules dans des contextes précis et d'en montrer le fonctionnement. Après vérification des critères définitoires, les analyses ont pu définir des procédés à travers lesquels il était possible de *détecter* une formule à partir de moments discursifs¹² (Moirand, 2004, p.73) ayant permis à des syntagmes polémiques et d'apparence figée d'être porteurs d'enjeux et de constituer des passages obligés du débat public. En effet, ces heurts auxquels sont confrontés quelques vocables reflètent des tournants dans l'histoire de ces mêmes vocables mais aussi dans celle de la communauté qui les accueille. Le second exemple est celui de la formule « françafrique »¹³ repérée dans des discours de presse émanant du contexte français. Les analyses montrent la construction du sens de ce syntagme qui reflète la nature des rapports entre le continent africain et la France.

4. Analyse du corpus et discussion

4.1 Les formules comme opérateur de position politique

Le syntagme « l'Algérie n'est pas la Tunisie » qui apparaît au lendemain de la Révolution du peuple en Tunisie en 2011, dénommée par certains « la révolution du Jasmin » qui a ouvert la voie au printemps arabe est employée dans les discours médiatiques algériens de l'époque. Le corpus-archives duquel est extrait le corpus

⁹ Ces exigences sont ici satisfaites puisque les formules choisies pour cette étude ont fait l'objet de mes travaux antérieurs (Oulebsir, 2017a et b, 2019).

¹⁰ Krieg-Planque (2006) préconise de se doter de cette interprétation pour éviter de voir les formules partout et de fausser la re-connaissance de leur caractère.

¹¹ *Processus de génération et de circulation des formules autour du vocable Algérie dans le discours social*, 2017, Thèse de doctorat, université Alger 2.

¹² Il désigne « le surgissement dans les médias d'une production discursive intense et diversifiée à propos d'un même évènement [...] et qui se caractérise par une hétérogénéité multiforme (sémiotique, textuelle, énonciative) (Moirand, 2004: 73).

¹³ J'emploie les guillemets pour les syntagmes-formules.

d'étude est la somme des articles qui ont traité de l'évènement et qui ont été produits entre 2011-2012¹⁴. « L'Algérie n'est pas la Tunisie » pourrait être considéré comme l'expression de la position officielle de l'Algérie (Oulebsir, 2017b), c'est-à-dire une façon de montrer que l'Algérie, même si elle défendait les intérêts des peuples arabes, ne vivra pas le même scénario et ce, pour des raisons sécuritaires et politiques :

(1)

Pour ces raisons, l'Algérie n'est pas le tunisie, (Algérie 360, 25/ 2011)

(2)

Medelci a déclaré à la radio française Europe 1 que « L'Algérie n'est pas la Tunisie ou l'Égypte », qualifiant ceux qui ont appelé à sortir pour manifester contre le système de « minoritaires », et qu'ils ne peuvent réellement rien *changer*. (echoroukonline, 14/2/2011).

Le sous-entendu dans ce discours rapporté est clair : l'emploi de l'adjectif *minoritaires* pour désigner ceux qui encouragent les Algériens à sortir dans un mouvement de révolte populaire et le verbe *changer* porté à la négation montrent que les propos tenus par Medelci, l'ancien ministre algérien des affaires étrangères, confirment la volonté de faire exception, de ne pas permettre à l'Algérie d'être comme les pays voisins. Or, les discours emploient un autre syntagme formulaire où l'exception de l'Algérie est exclue. Je reprends l'analyse d'un passage déjà étudié (Oulebsir 2017a) pour monter la *genèse* de cette formule mais surtout les réemplois actuels de cette expression.

(3)

Dans son message à ses militants et aux Algériens, le leader charismatique du FFS évoque les révoltes démocratiques qui secouent le monde arabe. Pour lui, l'Algérie « **ne fait pas exception** ». Mais Hocine Aït Ahmed, (...) estime que « faire partie du mouvement de l'Histoire ne signifie pas copier mécaniquement ce qui se passe chez les voisins... (Réaction à l'article Aït Ahmed : "L'Algérie ne fait pas exception", paru sur La Tribune, 19/03/11)

L'expression « l'Algérie ne fait pas exception »¹⁵ est empruntée à H. Aït Ahmend, figure de l'opposition de l'Algérie et ce, à travers l'emploi des guillemets conjugués au modalisateur *pour lui*. C'est un discours second (Authier-revuz, 1992, p. 39): le locuteur introduit un discours cité guillemeté et signale que ce dernier ne lui appartient pas. « L'Algérie ne fait pas exception » est, ici dans cet exemple, un îlot textuel vu que ce syntagme est attribué à un autre énonciateur, en l'occurrence Aït Ahmed, et le locuteur l'utilise en tant que fragment emprunté. Cette expression figée, introduite avec un marqueur de l'hétérogénéité montrée dans le discours (Authier-Revuz, 1984), renseigne sur l'état et la position de l'Algérie face aux révolutions arabes. Pour Krieg-Planque, les guillemets sont un des moyens qui traduisent le fonctionnement d'une formule en tant qu'évènement de discours. A cet effet, elle définit les guillemets comme des marques d'opacification, [...], des opérations linguistiques par lesquelles les énonciateurs mettent à distance le(s) mot(s) qu'ils utilisent » (1996, p. 110). « L'Algérie ne fait pas exception » apparaît sous d'autres formes, avec des variantes, dans d'autres contextes, en l'occurrence dans la presse

¹⁴ Sur ces précisions concernant le corpus et les bornes chronologiques retenues, voir Oulebsir, 2017a, p. 24-44.

¹⁵ - Voir l'analyse de cette expression et son fonctionnement dans d'autres contextes dans Oulebsir 2017b.

française mais aussi dans d'autres genres de discours comme les commentaires des internautes sur des sites dédiés à des contenus politiques. Ceci confirme la circulation de ce syntagme et son adoption par les acteurs sociaux :

(4)

Les législatives confirment l'Algérie comme exception du Printemps arabe (Le point International, 12/5/2012)

L'absence des guillemets, renvoyant à ce que Krieg-Planque nomme le paradoxe apparent (2014), permet à la formule d'être employée avec un ton d'évidence, elle n'est pas empruntée à une autre source énonciative, mais elle est désormais (re)connue comme ce qui qualifie l'Algérie et sa position face aux mouvements des révoltes arabes.

(5)

Existe-t-il une « exception algérienne » ? La propagation des « révoltes arabes » conduit à se poser cette question avec d'autant plus d'acuité que, depuis la chute du président tunisien Zine Ben Ali le 14 janvier, l'Algérie ne connaît pas de rassemblements de rue de grande ampleur. (Politique internationale, n°132, 2011)

Loin des révoltes arabes et faisant référence à l'inflation des prix, la formule réapparaît dans un contexte plus récent :

(6)

INFLATION PENDANT LE MOIS SACRÉ. Une exception algérienne ? En 2017, Abdelmadjid Tebboune, alors ministre du Commerce par intérim, avait menacé tous ceux qui oseraient toucher aux besoins alimentaires de base du citoyen. (...) Cinq ans plus tard, le constat est malheureusement le même, puisque ce mois de jeûne n'a pas dérogré à la règle générale de l'inflation des prix des produits de première nécessité. Alors, fatalité ou exception algérienne ? (Liberté, 12-05-2021).

Il faudra signaler que, comme le paradoxe apparent, l'interrogation observée dans (5) et (6), en tant que marqueur dialogique, confirme que les formules fonctionnent dans un réseau d'interdiscours et signalent un déjà-là permettant des échos entre les discours. En dehors de mon corpus, on peut vérifier l'existence de cette formule dans d'autres écrits et chez d'autres énonciateurs. En effet, dans les passages ci-dessous, extraits d'un article publié dans une revue en géopolitique, le chercheur en sciences politiques Baghzouz Aomar¹⁶ met l'accent sur la position de l'Algérie face aux révolutions arabes :

(7)

[...] l'Algérie présente d'elle-même une image ambivalente et contradictoire. D'un côté, elle donne l'impression d'une exception se confinant au rôle d'observateur de ces événements (...) (p. 159).

(8)

S'agissant des révoltes arabes, et tout en estimant que l'Algérie ne fait pas exception, [] (p. 168).

(9)

En définitive, l'Algérie se trouve dans la situation atypique de n'être ni une exception ni un domino. (p.173).

¹⁶ Enseignant-chercheur en sciences politiques à l'Université de Tizi-Ouzou, Algérie.

La formule choisie, qui est introduite sans pour autant expliquer son origine, n'est pas l'apanage du discours médiatique, elle enclenche les débats tout en dépassant les frontières des genres des discours qui l'accueillent. Ce qui est intéressant aussi dans ces passages, c'est ce va-et-vient entre exception/non exception de l'Algérie. Cette polarisation dans les propos permet aux arguments de l'une et de l'autre position d'exister. Défendre la position de faire exception ou de ne pas faire exception conduit à alimenter le versant polémique de la formule. À travers « l'Algérie ne fait pas exception », on accède aux enjeux, croisés et contradictoires, qui sous-tendent la position de ce pays envers ce qui c'était passé dans le monde arabe. C'est une expression qui *prend* dans le contexte algérien, qui a une consistance lorsqu'il est question d'engager le débat autour de la place de l'Algérie dans les révolutions arabes.

4.2 La formule comme exercice de nomination

Dans une étude portant sur le syntagme « françafrique » (Oulebsir 2019), j'ai analysé les procédés permettant de montrer le sens chahuté de cette expression. Ainsi, l'emploi et l'absence des guillemets, les commentaires de la modalisation autonymique ou encore le refus d'utiliser cette dénomination par des instances politiques sont des stratégies utilisées dans les discours médiatiques et politiques afin de définir et de discuter des relations entre la France et le continent africain caractérisées par des considérations socio-politiques, économiques, linguistiques, historiques et idéologiques. Utilisé pour la première fois en 1955 par le Président ivoirien Félix Houphouët-Boigny¹⁷ dans une volonté de définir des relations privilégiées avec la France de la part de certains dirigeants africains, ce syntagme néologique sera, par la suite, vecteur de polémique en Afrique mais aussi en France. Il dénonce une vision néocoloniale. Le corpus ayant servi l'étude est composé d'occurrences du vocable « françafrique » employé par quatre médias africains et quatre médias français entre 2000 et 2018¹⁸. Dans ce qui suit, je présente des passages des discours de la presse française uniquement. Les analyses conduites sur le corpus montrent, entre autres, que la formule « françafrique » est l'objet d'un jeu de nomination/de refus de nomination par les acteurs sociaux qui l'utilisent. Je montrerai cette stratégie à travers l'exemple suivant :

(10)

Qu'est-ce que la Françafrique ?

"C'étaient des réseaux politico-affairistes qui poussaient leurs intérêts à travers des institutions ou des fonctions institutionnelles", assure à l'AFP le consultant Laurent Bigot, ancien diplomate français spécialiste de l'Afrique de l'Ouest. "**Mais il faut arrêter avec ça.** Les réseaux (Jacques) Foccart, c'était il y a quarante ans. C'est **totallement révolu.** D'ailleurs, **Macron n'a même pas prononcé le mot**". (Le point politique, 29/11/2017)

¹⁷ - Partisan de la françafrique, il règne en Côte d'Ivoire de 1960 jusqu'à 1993. On pourra trouver aussi que c'est le journaliste Paul Bastid qui l'utilise pour la première fois en 1945.

¹⁸ - Une sélection a été faite pour les besoins de l'étude, voir Oulebsir 2019.

Cet énoncé définitoire proféré par Laurent Bigot, un diplomate français ayant travaillé en Afrique, construit, à l'aide d'unités linguistiques repérables, un discours qui nie l'existence d'une réalité nommée *françafrique*. Ainsi, le temps verbal du passé *c'était*, les modalisateurs *révolu* et *totalemment* ou la concession dans *Mais il faut arrêter avec ça* annoncent le contenu de la dernière phrase de l'exemple présentée avec une déduction simple et évidente : Macron n'a pas prononcé le mot « *françafrique* » dans son discours tenu à Ouagadougou en 2017. Il s'agit d'une stratégie de marquage axiologique (Brilliant 2014) dans le fait d'ignorer ou de refuser d'utiliser le nom habituellement attribué à un objet. C'est aussi ce qui est appelé, à la suite de Krieg-Planque, le silence formulaire (Krieg-Planque et al, 2014, paragr. 10). Refuser de prendre en charge une dénomination, jusque-là utilisée pour décrire les relations franco-africaines, nous invite à réfléchir aux enjeux de cette dénomination, à son utilité, à son sens et à son référent. Ce travail sur les dénominations rend compte de l'instabilité de la paternité de la formule « *françafrique* », ce qui confirme, en même temps, son versant polémique. Cependant, à l'occasion de la sortie récente de l'ouvrage *L'empire qui ne veut pas mourir. Une histoire de la Françafrique* (A- B., Yabara et al, 2021, Seuil), les médias donnent des définitions de la *françafrique* comme suit :

(11)

Françafrique: l'empire contre-attaqué. Un ouvrage collectif retrace quatre-vingts ans d'histoire des relations franco-africaines et démontre que la « *Françafrique* » est un **système de domination** bien vivant. (Médiapart, 7/10/21)

(12)

C'est une somme complète et passionnante sur les arcanes et les basses-fosses des liaisons entre la France et ses anciennes colonies, un décryptage sans concession de cette part de notre politique extérieure, **désigné par le terme péjoratif de *Françafrique***. (*La Croix*, 8/10/21)

Empire, système de domination, terme péjoratif construisent l'opération de nomination de la « *françafrique* ». En effet, les acteurs sociaux négocient le sens de ce syntagme à travers les commentaires qui permettent de l'introduire. Le flou qui entoure ce syntagme participe à rendre son référent social fuyant et instable. Signaler le côté péjoratif, évoquer la nature des relations entre la France et l'Afrique ou encore qualifier la France comme pays de domination est en soi une prise de position par rapport à ce qui est nommé la « *françafrique* ». Reconnaître l'existence de cette dernière, la refuser ou la défendre apparaît à travers les unités linguistiques qui entourent ce syntagme néologique tout en mettant en relief les enjeux historiques, sociaux et politiques d'une telle relation franco-africaine. *Domination* et *empire* sont des dénominations qui retracent le récit de la *françafrique* dans l'espace public français. Le qualifiant *péjoratif*, qui signale une modalisation autonymique, renvoie à une extériorité discursive dans la mesure où l'énonciateur signale la non-coïncidence entre les mots et les choses en indiquant que le syntagme employé ne correspond pas à la réalité. Cette réflexivité du langage participe de la construction du sens du syntagme « *françafrique* ». Ce jeu dans le travail de nomination structure la réflexion autour de l'objet *françafrique*.

Conclusion

Pourquoi les recherches menées autour des formules que les discours emploient sont, à mon sens, innovantes? La notion de formule permet de saisir les discours et leur fonctionnement à travers une unité linguistique, simple ou complexe. Elle permet de fournir une analyse des enjeux qui sous-tendent ces discours et leur intelligibilité. Les formules, qui fonctionnent dans un interdiscours, sont un outil pour l'étude des « points d'accumulation instables organisant des réseaux de mémoire provisoirement régularisés et exposés au choc des événements » (Conein, Guilhaumou, Maldidier, 1984, p.29). L'étude du déploiement d'une expression, de son fonctionnement dissensuel et de sa mise en discours à travers divers procédés est à même de nous renseigner sur le fonctionnement des discours inscrits dans des contextes, particulièrement ceux répondant ou traitant d'une crise ou d'un conflit. La capacité de la formule à être un objet, de surcroît innovant, en analyse du discours, est mesurable sur deux niveaux. D'abord, au plan linguistique où il est possible de traquer et d'analyser les éléments apparents qui accompagnent les syntagmes que l'on veut étudier (les adjectifs, le figement, les variantes...). Au plan du fonctionnement de ces unités en discours (le paradoxe apparent, les phénomènes dialogiques, le poids des dénominations...). La productivité de cette notion et sa capacité éclairante pour l'analyse des discours et la mise en valeur de leurs enjeux ont été démontrées à travers les nombreux travaux réalisés dans différents espaces publics (voir Amossy 2018). Le caractère innovant se traduit par le fait que la formule est un point de saisie des discours, c'est un mode « ...d'accès aux discours politiques et médiatiques, une entrée pour décrire et interpréter l'émergence et la circulation des paroles dans l'espace public » (Krieg-Planque, 2003, p. 456).

Références bibliographiques

- Amossy, R. (2018). Une formule dans la guerre des mots, *La délégitimation d'Israël*, Ed Classiques Garnier, Paris.
- Amossy, R. et al. (2014). (coordonné par). La formule en discours : perspectives argumentatives et culturelles, *Repères DoRiF*, 5, [en ligne], consultable sur URL : http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?id=177
- Ammari, N., (2020). Le *burkini* entre production nominative et interprétation dénomminative, *Discours et Dénominations, Cahiers de linguistique*, 54, Ed L'Harmattan, Paris, 19-31.
- Authier-Revuz, J. (1992). Repères dans le champ du discours rapporté, première partie, *L'Information Grammaticale*, 55, 38-42.
- Authier-Revuz, J. (1984). Hétérogénéité(s) énonciative(s), *Langages*, (19)73, Ed Larousse, Paris, 98-III.
- Baghzouz, A. (2012). L'Algérie et les révoltes arabes : ni exception ni domino, *Outre-Terre*, 2011/3 29, 159-174, [En ligne], consultable sur URL : <https://www.cairn.info/revue-oltre-terre-2011-3-page-159.htm>
- Brilliant, M. (2014). Immigration choisie » : l'expert contre le politique. Analyse d'une correspondance publique (2005-2006), R., Amossy, A., Krieg-Planque et P., Paissa (coordonné par), *Repères DoRiF* « La formule en discours : perspectives argumentatives et culturelles », 5, [En ligne], consultable sur URL: http://www.dorif.it/ezine/ezine_articles.php?id=177

- Charaudeau, P. & Maingueneau, D. (2002). Dictionnaire d'analyse du discours, Ed Seuil, Paris.
- Chateigner, F. (2012). 'Éducation populaire' : les deux ou trois vies d'une formule, thèse de doctorat, université de Strasbourg
- Conein, B. & al. (1984). L'analyse de discours comme contexte épistémologique, *Mots. Les langages du politique*, Michel Pêcheux. Analyse de discours. Mots dans l'histoire: individu, subsistances, patronat, honnêtes-gens, 9, ENS Lyon, [En ligne], consultable sur URL:http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/mots_0243-6450_1984_num_9_1_1162, pp. 25-30
- Faye, J-P. (1972). Théorie du récit, introduction aux « langages totalitaires », Ed Hermann, Paris
- Fiala, P. & Ebel, M. (1983). Langages xénophobes et consensus national en Suisse/ (1960-1980) : discours institutionnels et langage quotidien ; La médiatisation des conflits, Université de Neuchâtel
- Immoune, Y. (2011). Marie Ndiaye, une controverse, lutte de territoires : Paroles-formules/territoire légitimés et légitimants, *Femmes d'Afrique et de la diaspora. Nouvelles écritures- nouveaux espaces- nouveaux territoires*, Actes du colloque international, Alger, 6-9 décembre 2010, 200-207
- Kadir, A. (2017). 'La construction discursive de la Formule', 'Changement Climatique', dans le discours de la banque mondiale (bm), *Cahiers de langue et de littérature*, (1)8, 141-156 [En ligne], consultable sur URL:<https://www.asjp.cerist.dz/en/article/66873>
- Krieg-Planque, A. (2014). "Les "formules" dans les discours politiques et institutionnels". La Clé des Langues, conférence en ligne, [en ligne], consultable sur URL:<http://cle.ens-lyon.fr/plurilingues/les-formules-dans-les-discours-politiques-et-institutionnels-220508.kjsp>
- Krieg-Planque, A. (2013). Analyser les discours institutionnels, Ed Armand Colin, Paris.
- Krieg-Planque, A. (2010). La formule "développement durable": un opérateur de neutralisation de la conflictualité, *Langage et société*, 134, Éd de la Maison des sciences de l'homme, 5-29.
- Krieg-Planque, A. (2009). *La notion de formule en analyse du discours*, Besançon, Presse universitaires de Franche-Comté
- Krieg-Planque, A. (2007). Travailler les discours dans la pluridisciplinarité. Exemples d'une 'manière de faire' en analyse du discours », dans S., Bonnafous & M., Temmar (dirs), *Analyse du discours et sciences humaines et sociales*, Ed Ophrys, Paris, 57-71
- Krieg-Planque, A. (2006). « Formules » et « lieux discursifs » : Propositions pour l'analyse du discours politique, *Semen*, n°21, Presses universitaires de Franche-Comté, [en ligne], consultable sur URL: <http://semen.revues.org/1938>
- Krieg-Planque, A. (2003). 'Purification ethnique' : une formule et son histoire, Paris : CNRS édition
- Krieg-Planque, A. (2000). Émergence et emplois de la formule "purification ethnique" dans la presse française (1980-1994). Une analyse de discours, thèse de doctorat en sciences du langage, 2000, université Paris 13

- Krieg-Planque, A. (1996). 'La purification ethnique' dans la presse. Avènement et propagation d'une formule, *Mots. Les langages du politique*, (47)1, ENS Lyon, 109-126.
- Mazière, F. (2005). L'analyse du discours. Histoire et pratiques, *Que-sais-je* : Ed PUF.
- Moirand, S. (2004). De la médiation à la médiatisation des faits scientifiques et techniques : où en est l'analyse du discours, Actes du colloque *sciences, médias et société*, ENS Lyon, [en ligne], consultable sur URL: http://science.societe.free.fr/documents/pdf/Sciences_medias_societe_2004/Moirand.pdf, pp. 71-99
- Nehari-Roubai, N. & Benramdane, F. (2018). Printemps Arabe : De l'événement à la Formule discursive, *Multilinguales*, (6)2, 27-50.
- Oulebsir, K. (2020). "Nous sommes tous Mohamed" : une dénomination formulaire et dialogique », *Discours et Dénominations, Cahiers de linguistique*, 54, éd. L'Harmattan, Paris, 33-55.
- Oulebsir, K. (2019). La " Françafrique " : fonctionnement et circulation d'une formule, A-F. Bernard, J-C. Abada Medjo (sous la dir.) *L'Afrique dans les littératures, les arts et les médias*, Ed Connaissances et savoirs, Paris, 269-284.
- Oulebsir, K. (2017a). Processus de génération et de circulation des formules autour du vocable Algérie dans le discours social, Thèse de doctorat, université Alger 2.
- Oulebsir, K. (2017b). Une analyse du discours à travers la formule « l'Algérie ne fait pas exception », *Paradigmes, objets et méthodologies en analyse en discours, Revue algérienne des sciences du langage* 4, 60-67 [en ligne], consultable sur URL: http://revuealgeriennedessciencesdulangage.e-monsite.com/pages/appel-a-contributions-n-4.html#_Toc486545466
- Oulebsir, K. (2015). Quand la polémique choisit sa langue : parcours de quelques formules plurilingues dans le discours, *Socles*, 7, 97- III.
- Yabara, A- B. & al. (sous la Dir.). (2021). L'empire qui ne veut pas mourir. Une histoire de la Françafrique, Ed Seuil, Paris.